

# DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE « RECUEIL DES BELLES PRATIQUES ET BONS USAGES EN MATIERE D'ACCESSIBILITE DE LA CITE »



Evry, le 18 juillet 2011

STUDIO D'ARCHITECTURE  
J.F. GALLIOT - C. VANNIER  
Monsieur Jean-François GALLIOT  
16 rue du 8 mai 1945  
91350 GRIGNY

Nos réf.: 162/AD/2011-OF:CG  
Objet : **Dossier de candidature**  
« Recueil des belles pratiques et bons usages en matière d'accessibilité de la Cité »

Monsieur,

Suite à votre appel téléphonique, nous vous donnons accord pour que vous déposiez un dossier de candidature pour le « Recueil des belles pratiques et bons usages en matière d'accessibilité de la Cité ».

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'assurance de mes meilleures salutations.

Olivier FOUQUET  
Directeur Général

**SIÈGE DÉPARTEMENTAL**

8/10, rue du Bois Sauvage - Villa H - 91000 EVRY  
Tél : 01.60.91.75.15 - Fax : 01.73.01.75.16 - E-mail : [siege@apajh91.org](mailto:siege@apajh91.org)

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés  
reconnue d'utilité publique le 13 mai 1974



STUDIO D'ARCHITECTURE  
SCPA J.F. GALLIOT / C.  
VANNIER  
18 rue du 8 mai 1945  
91350 GRIGNY  
Tél. : 01.69.43.44.03 - Fax :  
01.69.06.47.60



SEPTEMBRE 2011

# DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE « RECUEIL DES BELLES PRATIQUES ET BONS USAGES EN MATIERE D'ACCESSIBILITE DE LA CITE »

## A – PRESENTATION DE LA REALISATION

La Maison d'Accueil Spécialisée « Le MASCARET » accueille depuis Mars 2011, 64 résidents Polyhandicapés lourds.

Elle propose 64 chambres individuelles de plain-pied, des salles de bains communes à 2 chambres, et l'ensemble des locaux nécessaires et indispensables au fonctionnement de ce type d'établissement.

Un soin particulier a été apporté aux équipements sanitaires, aux locaux d'animations et aux divers ateliers.

Une piscine chauffée intérieure et une balnéothérapie sont également prévues.

L'Association a souhaité, dès l'origine de ce projet, inscrire la « Maison » dans la « Cité ».

Par son intégration architecturale bien sûr, mais aussi par sa fonction et ses équipements.

Pour répondre à cette volonté, une salle d'activités polyvalentes est implantée en limite de la parcelle.

Le bâtiment indépendant sert de lien entre les résidents et les équipes, qui peuvent y accomplir tout type d'activité physique ou culturelle, et des personnes ou associations extérieures pouvant également utiliser ce lieu ouvert à l'imagination.

L'établissement est né de la volonté de l'A.P.A.J.H. Essonne de délocaliser et d'agrandir le « MASCARET » situé à MONTGERON dans l'Essonne.

En effet, constat avait été fait depuis longtemps de la vétusté des locaux d'origine, et de la nécessité impérieuse de procéder à sa délocalisation.

Afin de répondre à une partie de la demande très importante de places en Maison d'Accueil Spécialisée, l'Association a décidé d'en porter la capacité de 44 à 64 résidents à l'occasion de cette délocalisation.

Bien évidemment, pour répondre aux exigences nouvelles, ainsi qu'aux ambitions sans limites de l'Association concernant le vie des résidents dans la future Maison, le projet d'établissement établis par les équipes privilégiait la lumière, les rencontres, les échanges, voir et être vu.



STUDIO D'ARCHITECTURE  
SCPA J.F. GALLIOT / C.  
VANNIER  
18 rue du 8 mai 1945  
91350 GRIGNY  
Tél. : 01.69.43.44.03 – Fax :  
01.69.06.47.60



SEPTEMBRE 2011

# DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE « RECUEIL DES BELLES PRATIQUES ET BONS USAGES EN MATIERE D'ACCESSIBILITE DE LA CITE »

Hormis ces demandes liées au mode de vie, des obligations plus pragmatiques sont apparues immédiatement.

La première, qui n'aurait à aucun moment pu être remise en cause, est la nécessité de concevoir un bâtiment de plain-pied afin de permettre aux résidents, et aux équipes, de vivre leur vie de façon naturelle, fluide et facile.

Etant donnée l'importante emprise au sol du programme, les besoins en stationnements extérieurs et la volonté de prévoir le maximum d'espaces verts à la disposition des résidents, la nécessité de disposer d'un terrain de 15 000 à 20 000m<sup>2</sup> s'est vite imposée.

Le choix de l'Association s'est portée très rapidement sur une parcelle gérée par l'E.P.A. de Sénart en Essonne située sur la Commune de TIGERY.

## B – SPECIFICATIONS TECHNIQUES DE LA REALISATION

### 1/ QUALITE D'USAGE :

La Maison d'Accueil Spécialisée étant destinée à accueillir des polyhandicapés, les équipes de professionnels nécessaires et indispensables à leurs vies dans la Maison, tous les espaces et matériaux ont été conçus ou choisis avec un soin particulier.

Les largeurs de couloirs ont été surdimensionnées pour permettre le croisement des chariot ou de fauteuils, même équipés.

Malgré la déclivité initiale du site, l'intégralité des locaux est accessible depuis la rue par toute personne à mobilité réduite.

Des dispositions architecturales ont été prises afin de permettre l'accès à tout usager, quel qu'il soit, à tous les niveaux sans obstacles ou pente inadaptée, par ses propres moyens.

La conception du bâtiment privilégie le confort d'usage, la simplicité des liaisons, la transparence entre les différentes parties du bâtiment.

La lumière naturelle inonde l'ensemble de la construction, et favorise une vie en harmonie avec le rythme de la journée et des saisons.

Les matériaux ont été choisis pour leur résistance et leur parfaite adéquation aux usages qui leur sont destinés.



STUDIO D'ARCHITECTURE  
SCPA J.F. GALLIOT / C.  
VANNIER  
18 rue du 8 mai 1945  
91350 GRIGNY  
Tél. : 01.69.43.44.03 – Fax :  
01.69.06.47.60



SEPTEMBRE 2011

# DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE « RECUEIL DES BELLES PRATIQUES ET BONS USAGES EN MATIERE D'ACCESSIBILITE DE LA CITE »

## 2/ QUALITE URBANISTIQUE ET ESTHETIQUE :

La particularité du site comprend un premier plateau d'accès au niveau de la rue et un second plus important en contre bas.

L'idée force du projet architectural a été de développer le bâtiment d'hébergement de plain-pied sur la partie basse et la salle polyvalente sur le plateau d'accès, véritable accroche à la Ville.

La toiture du bâtiment d'hébergement, véritable cinquième façade a été particulièrement soignée.

Non seulement elle est entièrement végétalisée, mais est accessible aux piétons et aux cycles.

Cette liaison douce, accessible par un pont reliant la toiture au plateau supérieur, autorise un accès sécurisé à la Maison hors toute circulation automobile.

La toiture de la Maison est non seulement esthétique et écologique, mais propose un usage inédit d'un espace habituellement laissé pour compte.

## 3/ QUALITE ENVIRONNEMENTALE :

Le confort d'usage et l'empreinte environnementale de cette construction ont orienté sa conception et sa réalisation.

De nombreux thèmes ont été traités et particulièrement :

- Le choix des orientations et l'apport de lumière naturelle;
- Une isolation renforcée et l'usage de matériaux sains et naturelles;
- La végétalisation des toitures améliorant le confort d'été et d'hiver, l'isolation phonique, la gestion naturelle des eaux de pluies et la respiration du bâtiment.
- La mise en place de pompes à chaleur air-eau gérant naturellement une grande partie des besoins énergétiques.
- Le remplacement de la climatisation au profit d'un système de rafraîchissement particulièrement adapté à certains usagers statiques ou se déplaçant très lentement.
- La gestion des apports solaires avec la mise en œuvre de brise-soleil.



STUDIO D'ARCHITECTURE  
SCPA J.F. GALLIOT / C.  
VANNIER  
18 rue du 8 mai 1945  
91350 GRIGNY  
Tél. : 01.69.43.44.03 – Fax :  
01.69.06.47.60



SEPTEMBRE 2011

# DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE « RECUEIL DES BELLES PRATIQUES ET BONS USAGES EN MATIERE D'ACCESSIBILITE DE LA CITE »

## C – MODALITES RETENUES POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA REALISATION

Le bâtiment est né d'une rencontre entre une Association exemplaire et militante, et un Architecte passionné par les objectifs d'un projet hors du commun.

Un dialogue de plusieurs années s'est instauré entre les différents interlocuteurs.

Un dialogue franc et sans concession avec en point de mire l'objectif de créer un lieu de vie où les résidents pourraient s'épanouir ensemble en conservant une réelle intimité.

Aucunes limites et aucunes contraintes n'ont été fixées à l'origine, seuls des objectifs de qualité de vie orientaient les débats.

Une des difficultés majeures de ce programme était de créer une Maison d'Accueil Spécialisée de 64 résidents, donc un établissement de grande importance, en garantissant aux résidents et aux professionnels une vie en petits groupes avec ses rythmes et ses usages propres.

Le choix de créer 8 unités de vie de 8 résidents, véritables petits villages avec ses lieux de vie propre et son intimité, s'est vite imposé.



STUDIO D'ARCHITECTURE  
SCPA J.F. GALLIOT / C.  
VANNIER  
18 rue du 8 mai 1945  
91350 GRIGNY  
Tél. : 01.69.43.44.03 – Fax :  
01.69.06.47.60



SEPTEMBRE 2011

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE  
« RECUEIL DES BELLES PRATIQUES ET BONS USAGES EN  
MATIERE D'ACCESSIBILITE DE LA CITE »



maître d'ouvrage:  
**A.P.A.J.H. ESSONNE**  
maître d'ouvrage délégué:  
**Habitat Service**  
budget:  
**19.500.000 Euros**  
surface:  
**7.760,60 m<sup>2</sup>**  
livraison:  
**2011**  
mission:  
**complète**

maison d'accueil spécialisée  
64 résidents  
- Tigery - Essonne



perspective depuis l'accès



plan de masse

perspective depuis le pôle physique



STUDIO D'ARCHITECTURE  
SCPA J.F. GALLIOT / C.  
VANNIER  
18 rue du 8 mai 1945  
91350 GRIGNY  
Tél. : 01.69.43.44.03 - Fax :  
01.69.06.47.60



SEPTEMBRE 2011

# DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE « RECUEIL DES BELLES PRATIQUES ET BONS USAGES EN MATIERE D'ACCESSIBILITE DE LA CITE »

Vue depuis voirie  
d'accès



Crédit photo : EPA SENART Communication / Laurent DESCLOUX

Unités de Vie



STUDIO D'ARCHITECTURE  
SCPA J.F. GALLIOT / C.  
VANNIER

18 rue du 8 mai 1945  
91350 GRIGNY  
Tél. : 01.69.43.44.03 – Fax :  
01.69.06.47.60



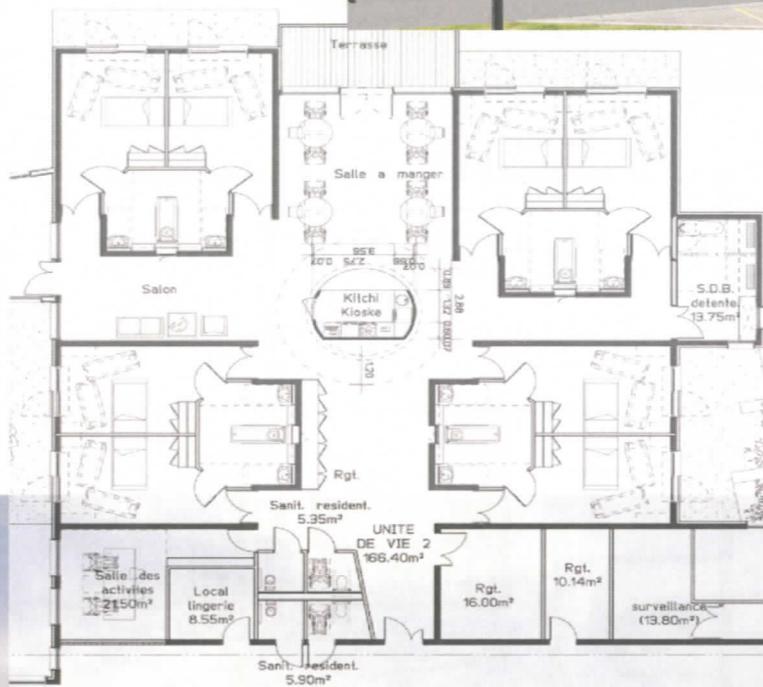
SEPTEMBRE 2011



# DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE « RECUEIL DES BELLES PRATIQUES ET BONS USAGES EN MATIERE D'ACCESSIBILITE DE LA CITE »



vue depuis la rue



détail d'unité de vie

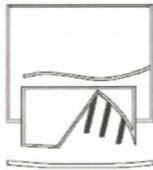


STUDIO D'ARCHITECTURE  
SCPA J.F. GALLIOT / C.  
VANNIER  
18 rue du 8 mai 1945  
91350 GRIGNY  
Tél. : 01.69.43.44.03 – Fax :  
01.69.06.47.60



SEPTEMBRE 2011

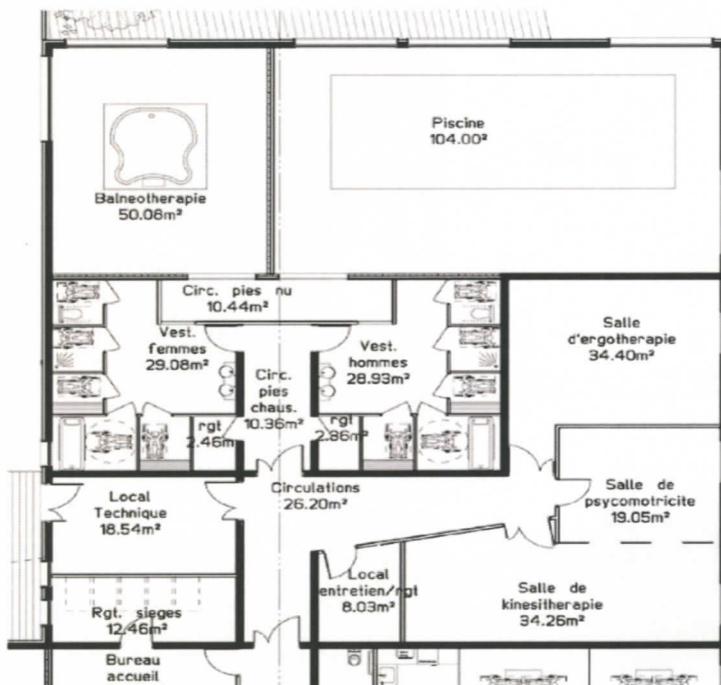
# DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE « RECUEIL DES BELLES PRATIQUES ET BONS USAGES EN MATIERE D'ACCESSIBILITE DE LA CITE »



perspective depuis  
la voirie d'accès



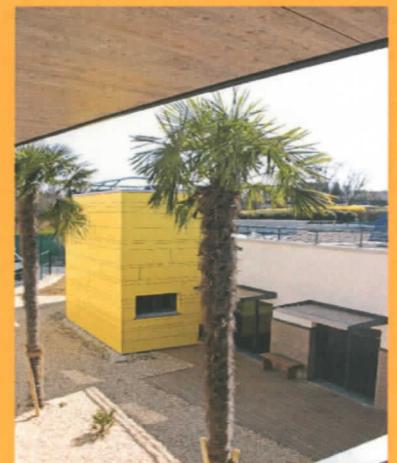
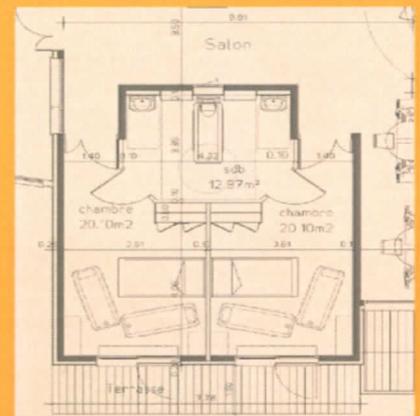
pôle physique



perspective depuis  
le chemin d'accès à l'étage



détail chambre



STUDIO D'ARCHITECTURE  
SCPA J.F. GALLIOT / C.  
VANNIER  
18 rue du 8 mai 1945  
91350 GRIGNY  
Tél. : 01.69.43.44.03 – Fax :  
01.69.06.47.60



SEPTEMBRE 2011

